

La Commission fédérale des Jeunes sapeurs -pompiers

Elle est l'une des 24 commissions de la FNSPF. Elle rassemble les animateurs des commissions JSP de chaque union régionale, elles-mêmes composées de représentants de chaque union départementale. Elle peut aussi s'adjoindre des conseillers techniques en fonction de leurs qualifications et de leurs compétences.

Ses missions :

- participer à l'élaboration et veiller au respect de la réglementation,
- garantir la formation et l'encadrement par des animateurs formés à cet effet,
- publier des scénarios pédagogiques pour la formation des JSP et des animateurs,
- former et recycler les animateurs,
- préparer les rassemblements techniques régionaux et nationaux : cahiers des charges, jury, sélection des unions organisatrices...

Comment rejoindre les JSP ?

- être âgé de 11 à 18 ans,
- produire :
 - un certificat médical d'aptitude physique,
 - un certificat de vaccination antitétanique,
 - une autorisation parentale pour les mineurs.

Adressez votre candidature au centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile. Les inscriptions coïncident avec la rentrée scolaire.

A noter : Les jeunes de nationalité étrangère peuvent eux aussi devenir JSP.

Contactez votre union départementale.

Votre contact :

En savoir plus www.pompiers.fr


Fédération Nationale
sapeurs-pompiers de France

FNSPF
32, rue Bréguet 75011 Paris
Tél. 01 49 23 18 18
Fax. 01 49 23 18 19

Les Jeunes sapeurs-pompiers

29000 JSP vivent leur passion
dans 1400 sections

©Photos : Forget-Gautier/Sagaphoto.com, Laurent Lacombe, Pascal Rossignol, Lionel Maître, Udsp 90, Udsp 71


Fédération Nationale
sapeurs-pompiers de France



Le parcours d'un Jeune sapeur-pompier

Une belle aventure

Devenir Jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique :

- s'initier au secourisme et à la lutte contre l'incendie,
- savoir protéger les biens et l'environnement,
- connaître le fonctionnement des services d'incendie et de secours,
- découvrir les véhicules spécialisés,
- suivre une éducation civique et développer ainsi un véritable esprit de solidarité, de civisme et d'altruisme,
- mais aussi pratiquer le sport et la musique.

La formation

Elle a lieu une à deux fois par semaine, souvent les mercredis et/ou samedis, dans un centre d'incendie et de secours.

4 modules :

- JSP 1 : 11 à 13 ans (notions élémentaires sur le feu, découverte du matériel incendie et apprentissage des gestes de premiers secours),
- JSP 2 : 13 à 15 ans (connaissances sur les manœuvres et l'emploi du matériel incendie, culture administrative et sécurité civile),
- JSP 3 : 14 à 16 ans au plus (capacité à réaliser les manœuvres incendie et de sauvetage, à mettre en œuvre les matériels),
- JSP 4 : pour les 15 à 18 ans (réalisation de manœuvres sous appareil respiratoire isolant, exploitation des transmissions et formation aux premiers secours en équipe).

Brevet national : les JSP qui ont réussi les modules JSP 1 à JSP 4 peuvent se présenter au brevet national.

La FNSPF coordonne et soutient activement au niveau national les activités des JSP. Les avancées obtenues :

- reconnaissance des unions et associations départementales en tant qu'entités habilitées à former les JSP,
- reconnaissance du brevet national de JSP dans la formation initiale des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels et pour l'accès au concours de sapeur-pompier professionnel,
- définition de la formation des animateurs de sections de JSP,
- élaboration de filières scolaires et professionnelles coordonnées avec les formations de JSP,
- réforme de la formation visant notamment à promouvoir encore davantage les valeurs de civisme...

Par qui la formation est-elle assurée ?

La formation des JSP incombe aux 97 unions départementales de sapeurs-pompiers affiliées à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et aux associations départementales de Jeunes sapeurs-pompiers, habilitées par le préfet.

3 500 animateurs diplômés encadrent les sections de Jeunes sapeurs-pompiers en France métropolitaine et dans les DOM. Ce sont des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, des enseignants associés ou toute autre personne qualifiée, spécialement formés à cet effet.

Les rencontres de JSP Des événements à ne pas manquer

- Rassemblement technique national (tous les deux ans)
2008 : 5 juillet à Tours.
- Concours de manœuvre international (tous les deux ans)
2009 : du 19 au 26 juillet à Ostrava (République tchèque).